

ment de l'article 9 jusqu'après le vote du projet relatif à la réorganisation de la caisse des retraites.

L'article 9 est adopté par 163 voix contre 106. Les articles 10 à 13 sont adoptés.

Les chemins vicinaux

M. POUQUET demande que l'on songe aussi aux chemins vicinaux.

M. LABUZÉ répond que 113 millions ont été dépensés de ce chef depuis 1880.

La caisse des écoles

M. DE FOURTQ combat l'augmentation de la dotation de la caisse des écoles; il critique la proposition républicaine.

La séance est levée.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

La situation

Le journal Paris a reçu de son correspondant de Hong-Kong, le télégramme suivant, daté du 22 courant :

« Les opérations sur Bac-Ninh seraient abandonnées jusqu'à l'arrivée des renforts. »

De Canton, on n'a pas de nouvelles bien inquiétantes, et selon les bruits qui circulent, les Chinois ne seraient plus si enthousiasmés de la guerre.

L'Angleterre et les affaires du Tonkin

Paris, 23 janvier.

Le Times dit que l'occupation française à Chusan, à Formose ou à Haïnan constituerait un casus belli; car la convention de 1846 stipule qu'après l'évaluation de Chusan par l'Angleterre, elle ne pourra être cédée à aucune autre puissance.

L'Angleterre a garanti la possession à la Chine. Celle-ci songerait à rappeler éventuellement cet engagement.

Les renforts au Tonkin

Paris, 23 janvier.

Le transport le Ying-Long est arrivé à Colombo (Ceylan) le 22 janvier.

Ce bâtiment ayant à visiter quelques pièces de sa machine dont le fonctionnement laisse à désirer, le général Millot et son état-major ont été invités à prendre le paquebot, afin de ne pas être retardés.

INTÉRIEUR

Le général de Gallifet en Algérie

Paris, 23 janv.

On parle, dit le Gaulois, du prochain départ du général de Gallifet pour l'Algérie, où il irait prendre le commandement du 19e corps d'armée, dans le cas où le général Sausier deviendrait gouverneur de Paris.

Il est question d'une entrevue du ministre de la guerre et du général de Gallifet à ce sujet.

Peut-être, si le général de Gallifet s'en allait en Afrique, nommerait-on un nouveau gouverneur civil; peut-être — il en a été question déjà — serait-il, au contraire, nommé lui-même gouverneur de l'Algérie.

Un pèlerinage catholique

On lit dans le Gaulois :

« Un nombreux pèlerinage de catholiques belges est attendu pour le mois prochain au Vatican; il sera présidé par Mgr Vonderbrander, évêque auxiliaire de Malines, qui a déjà réuni pour le dernier de Saint-Pierre des sommes considérables. »

On assure que le Vatican se propose d'organiser un imposant pèlerinage catholique italien au tombeau de Pie IX, en opposition à la manifestation faite en l'honneur de Victor-Emmanuel, qui aura probablement lieu vers le mois d'octobre prochain.

La démission du maréchal Serrano

Paris, 23 janvier.

Le Clairon annonce que le maréchal Serrano a donné sa démission d'ambassadeur d'Espagne à Paris.

Le traité franco-hollandais

On télégraphie de La Haye, 22 janvier, soir, à l'Agence Havas :

Le ministre des affaires étrangères a informé la Chambre que les négociations au sujet du traité franco-hollandais aboutiraient probablement à un bon résultat. Une décision est attendue dans quelques jours.

Au cas où les négociations échoueraient, rien n'empêcherait alors le gouvernement de proposer un impôt sur les vins français.

La proposition Laisant

Paris, 23 janvier.

La commission, nommée par la Chambre pour examiner la proposition Laisant relative à la remise gratuite des objets ayant une valeur de moins de 10 francs, engagés au Mont-de-Piété de Paris, compte six membres absolument hostiles à la proposition, quatre qui font des objections sérieuses; un seul l'approuve absolument, c'est l'auteur, M. Laisant.

Cette proposition, pour être étendue à la province, nécessiterait un crédit de 50 millions.

Affaires de Madagascar

Paris, 23 janvier.

Le courrier de Madagascar, qui vient de nous arriver, donne des nouvelles jusqu'au 27 décembre. L'état sanitaire était assez satisfaisant; il y a toujours des cas de fièvres paludéennes, mais on n'avait pas perdu un homme depuis le départ du dernier courrier. On n'a plus entendu parler des ambassadeurs lovas qui avaient en plusieurs conférences avec les plénipotentiaires français.

La garnison de Tamatave a fait plusieurs sorties, et dans une pointe très-hardie poussée au nord du camp des Hovas avec un détachement de quarante hommes, le capitaine Pennequin, de l'infanterie de marine, a surpris un poste hova et fait deux prisonniers.

L'amiral Galibier avait fait remplacer deux des compagnies de Tamatave par deux compagnies d'infanterie de marine, venues de la Réunion.

A Majunga, 500 Hovas ont attaqué la ville, le 13 novembre, à 10 heures du soir. Leur but était d'enlever la reine des Sakalaves. Heureusement l'événement a été dompté par un indigène. La Pique, le Forçat et le poète du fort ont ouvert un feu si vif que l'ennemi a battu tout de suite en retraite.

Les Hovas ont eu 60 hommes tués et en ont laissé 9 sur le terrain. Les Sakalaves ont eu plusieurs blessés, un homme et une femme tués. Une des compagnies de écoles de la Réunion était ar-

rivée par la Nièvre dans la baie de Passandava et devait être envoyée à Majunga.

Fait à noter, la corvette américaine le Brooklyn est arrivée le 13 décembre à Tamatave et a salué le pavillon français à terre de vingt et un coups de canon. En passant derrière la Nakade, sa musique a joué la Marseillaise. Les nouveaux consuls d'Angleterre à Tamatave et à Tananarive sont arrivés à Tamatave par le Tourmaline, qui a remplacé la Dryad.

Miss Booth

Paris, 23 janvier.

On annonce que miss Booth serait à la veille d'accorder sa main à un riche Américain, qui était venu à Paris pour y terminer ses études de droit.

La grève des gardiens de la paix

Paris, 23 janvier.

L'agitation qui régnait parmi le corps des gardiens de la paix s'est apaisée à la suite de la communication qui a été faite hier, dans tous les postes de police de la capitale, de l'amendement de MM. Marguier et Mézières; amendement ainsi conçu : « Le droit à la pension de retraite, tel qu'il est réglé par les diverses ordonnances concernant la matière, reste tel qu'il est déterminé par les dites ordonnances; il ne pourra être modifié dans l'avenir que par une loi. »

C'est ainsi que les diverses réunions qui devaient avoir lieu, hier soir, dans différents endroits, ont été contremandées et la reprise du service a été effectuée comme à l'ordinaire. La grève ne sera donc point déclarée, mais simplement ajournée jusqu'à la deuxième lecture du projet de loi, concernant le rattachement de la préfecture de police au ministère de l'intérieur.

Les anarchistes de Lyon

Lyon, 23 janvier.

Les anarchistes Brachet, Tisseur et le géant de l'Émeute, Jean Pariche, qui, à l'issue de la réunion tenue dimanche à l'occasion du rejet du projet de loi de Cyvoct, ont voulu s'opposer par la force à l'arrestation de l'un des orateurs, l'italien Galiani, inculpé de délits de droit commun, ont été arrêtés mardi dans la matinée et condamnés, le trois même, par le tribunal correctionnel, à trois mois de prison chacun.

Quant à l'affaire de Galiani, qui est, entre autres choses, sous le coup d'un arrêt d'expulsion, elle a été renvoyée à une audience ultérieure pour plus ample informé.

Manifeste socialiste

Paris, 23 janvier.

La Fédération des groupes républicains radicaux socialistes antiopportunistes de la Seine communique aux journaux radicaux un manifeste qu'elle adresse aux électeurs de la ville de Paris.

Dans ce document, après avoir critiqué en termes très-violents le projet sur le rattachement de la préfecture de police à l'Etat, les signataires disent :

« En prévision des tentatives criminelles que la loi que nous venons de voter, en prévision des élections municipales qui seront, si vous le voulez, le succès de l'autonomie communale, que les comités s'organisent, et que, par l'attente de tous, on fasse le vide, on mette en suspension tout ce qui sera ou viendra de la préfecture de police qu'un gouvernement réactionnaire nous aura imposé. »

« Vive la République démocratique et sociale ! »

LA COMMISSION EXÉCUTIVE. »

EXTERIEUR

M. Waddington et lord Granville

Paris, 23 janvier.

Le Gaulois publie l'information suivante :

« Dans une entrevue qui a eu lieu vendredi dernier entre lord Granville et M. Waddington, ce dernier déclara au chef du Foreign-Office que, dans l'opinion de son gouvernement, le Soudan devrait être, dans tous les cas, maintenu sous le contrôle de l'Egypte dans les limites qui constituaient l'empire de Méhémet-Ali; car la France ne pourrait admettre que l'insurrection victorieuse du Mahdi constituât une puissance en contact avec ses possessions africaines. »

« On craint que le Mahdi ne mette en rapport avec le chef de la grande confédération de Senoussi, dans l'oasis de Siwy, qui possède une influence immense dans tout le monde musulman. »

Le général Gordon et les affaires d'Egypte

Londres, 23 janvier.

Sir Charles Dilke, dans le discours qu'il a prononcé à Chelsea, a dit que le général Gordon considère la révolte du Soudan comme la conséquence de la mauvaise administration des gouverneurs égyptiens.

Il croit, que si on renvoyait au Soudan les anciens soldats emprisonnés au Caire, la population les accepterait et abandonnerait le Mahdi, et qu'il serait possible de conclure avec eux des conventions commerciales et anti-esclavagistes.

Événements d'Egypte

Londres, 23 janvier.

On mande du Caire au Standard :

« Le ministre de la guerre a reçu des dépêches de Khartoum qui témoignent d'un changement favorable dans les dispositions des troupes. Les officiers expriment l'espoir que la ville pourrait un jour être reprise. »

« Zobeir-Pacha a été rappelé de Suez. »

L'Allemagne et le Vatican

Berlin, 23 janvier.

La Gazette de la Croix annonce qu'aucune négociation n'est entamée entre la Prusse et le Vatican, au sujet de la nomination de coadjuteurs aux archevêchés de Cologne et de Posen.

Le centre persiste dans la tactique qu'il a adoptée récemment. M. Windthorst déposera aujourd'hui une proposition tendant à l'abolition de la loi qui a suspendu les traitements ecclésiastiques; une autre proposition suivra, supprimant les mesures restrictives qui ont été apportées à la célébration de la messe et à la dispensation des sacrements. La Germania dit que le gouvernement de verra, bon gré mal gré, régler définitivement son différend avec l'Eglise, sans peine d'attirer les plus grands maux sur le royaume.

Assemblée de la noblesse russe

Moscou, 23 janvier.

Pour la première fois depuis le couronnement de l'empereur, la noblesse vient de se réunir en assemblée plénière.

Le gouverneur général a inauguré la réunion par une allocution où il a exprimé l'espoir que, comme par le passé, les nobles continueront à être le soutien de tout ce qui peut contribuer à la prospérité du trône et de la patrie.

Une adresse a été immédiatement votée, exprimant à l'empereur l'attachement, la confiance et le dévouement de la noblesse.

Situation météorologique

Les faibles pressions océaniques enlèvent le vent nord-ouest de l'Europe, une bourrasque se trouve en Laponie (Haparanda 731 m/m), une autre aborde le N O de l'Irlande où le baromètre est descendu de 20 m/m, elle occasionne des mauvais temps de S O sur la Manche et la Bretagne.

L'aire des fortes pressions est refoulée sur le sud de la France et de l'Espagne.

La température monte dans l'ouest des Iles Britanniques, sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, le thermomètre marquait ce matin — 5° à Moscou, 11° à Orest et 13° à València.

En France, le temps devient pluvieux et la température va se relever dans les régions du S O, du Centre et de l'Est.

A Paris, le temps reste doux et brumeux, il a plu légèrement hier soir et pendant la nuit; le baromètre baisse lentement.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le CONSEIL MUNICIPAL, qui doit se réunir vendredi, 25 janvier, à huit heures du soir, est également convoqué pour samedi, 26 janvier.

COMMISSIONS MUNICIPALES. — La 2e commission est appelée à se réunir à la Mairie demain, vendredi, 25 janvier, à dix heures du matin, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Création d'un hôpital maritime pour les enfants malades. — 2° Création d'un emploi de gardien au cimetière. — 3° Legs Houzé. — Refus d'acceptation des fabriques du St-Sépulcre et du Sacré-Cœur, légataires. — 4° Testament mystique de M. Hilarion Frémaux. — 5° Demande d'indemnité de 3,045 fr. 75 au lieu de 1,177 fr. 10 pour complément de frais de bureaux, formés par M. Salmber, le 6° Octobre. — Réclamation de M. Rufflet, syndic de la faillite de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing.

TRACTION DU TRAMWAY DE LILLE A ROUBAIX. — La Compagnie des tramways du département du Nord vient, on sait, de substituer sur la ligne de Lille à Roubaix, aux locomotives ordinaires à vapeur, des locomotives sans foyer du système Franey.

Le journal l'Électricité dit que cette substitution a eu pour résultat immédiat de faire tomber le prix de la traction de 0 fr. 81 c. à 0 fr. 41 c. en novembre, et d'économiser 300 francs environ par jour pour un service de huit locomotives en mouvement.

UNE SURVENTION scolaire de 18,000 francs vient d'être allouée à Watrelos.

LE CERCLE WEBER. — On lit dans le Patriote, de Bruxelles :

« Un banquet a réuni, samedi soir, dans les salons de la taverne St-Jean, les membres exécutants, honoraires et protecteurs du Cercle Weber de St-Josse-ten-Node. Cette fête, déjà remise plusieurs fois, était donnée à l'occasion de la Sainte-Cécile; elle avait, en même temps, pour but de remercier notre estimable et renommé compositeur de chœurs, M. Alfred Tilman, des divers morceaux qu'il a écrits en novembre et en décembre dernier, pour la société de St-Josse : Hommage à Roubaix, la loi d'Amour et surtout La devise du Cercle Weber, dont les paroles sont de M. Henry Carrette. »

« Le banquet a parfaitement réussi; les mots étaient excellents; le service fait par un personnel nombreux et exercé ne laissait rien à désirer. »

« Vers le milieu du dîner, M. Henry Carrette, président, s'est levé et, en termes excellents, il a remercié M. Tilman de ses belles et charmantes compositions et lui a offert comme souvenir, au nom de la société, un magnifique ouvrage richement relié, intitulé : Sainte-Cécile et La Société romaine. »

« Nous n'entrons pas dans le détail des nombreux toasts qui ont été portés à ce banquet. Disons seulement qu'un télégramme a été envoyé au directeur du Journal de Roubaix par le Cercle Weber, télégramme dans lequel ce cercle, réuni dans une fête de famille, adresse au conseil municipal et à la population roubaissienne, l'expression de ses sentiments d'estime et de reconnaissance pour la réception brillante et enthousiaste qui lui a été faite le mois dernier, et pour le droit de cité que vient de lui octroyer si généreusement la municipalité de cette ville. »

LA TEMPÊTE qui a sévi la nuit dernière sur notre région a causé quelques dégâts à Roubaix et dans les communes voisines.

Au boulevard de Beaurepaire, les persiennes de l'établissement Debuyne ont été arrachées, et chez MM. Dazin frères, brasseries, une corniche et une partie de toiture ont été enlevées.

Dans la rue de Babylone, la cheminée d'une boulangerie a été ébranlée sur une maison voisine habitée par la famille Fremaux; elle en a traversé le toit, et le plancher du grenier, et est tombée dans une chambre entre deux lits, sans heureusement atteindre les quatre enfants qui s'y trouvaient.

Rue du Coq-Français, une lanterne à gaz a été brisée, et les carreaux de vitre de l'école de filles ont été cassés. Rue de la Croix et rue Decrême, des cheminées de maisons d'ouvriers se sont abattues.

Rue de l'Épée, un pan de muraille entourant un jardin, a été renversé.

Dans la Grande-Rue, comme partout, les toitures ont été endommagées. Une tuile a atteint à la tête, une petite fille de huit ans, Marie Bouzix, qui, heureusement, n'a été que légèrement blessée.

Des palissades ont été renversées dans un grand nombre de rues, entre autres dans les rues de l'Ouest, d'Alma, de Toulouse, Brézin, de Quéhal, Saint-Thérèse, Pierre-Motte, de Lanoy, du Général Chanzy et de la Gare.

A Croix, un des clochers de la tour de l'église s'est écroulé, sans accident de personne.

A Watrelos, deux granges de la ferme de M. Boute-Picavet, au hameau des Trois-Bouteilles ont été renversées. Les dégâts sont évalués à deux mille francs environ.

UN NOYÉ. — Aujourd'hui, à trois heures, on a retiré du canal, près du cimetière, le cadavre d'un homme paraissant âgé d'une cinquantaine d'années. Son identité n'a pu encore être établie.

UNE LUMIÈRE D'IVROGNE. — Simon Watrelot, menuisier, rue du Moulin n'est pas tendre pour sa chèbre rotée, lorsqu'il a trop bu. Hier, il était rentré ivre chez lui. Sa femme, enragant une scoupe, était enfuie. L'ingénieux ivrogne qui bien-tôt trouva le moyen d'assouvir quand même sa colère. Il saisit le bonnet et le tablier de Victoire, les jeta dans le poêle et s'endormit à côté. Des étincelles jaillirent sur le tablier de Watrelot et y mirent le feu. Réveillé par les brûlures, le pochard eut encore assez de sang-froid pour éteindre les flammes qui l'entouraient. Il n'a heureusement été que légèrement atteint aux mains. On dit qu'après cet accident, Watrelot était complètement dégrisé.

UN MALFAITEUR, resté inconnu, s'est introduit dernièrement, pendant la nuit, chez M. Jules Demet, marchand de bibeloterie, rue Jacquart, a fracturé un tiroir, et a enlevé 176 francs et divers objets.

TOURCOING

OURAGAN. — Un vent violent s'est levé hier vers cinq heures sur notre ville. Il a soufflé toute la nuit avec impétuosité et a occasionné des dégâts assez importants.

Plusieurs rues sont jonchées d'ardoises, de tuiles et de briques. Quelques maisons ont perdu une partie de leur toiture. Des arbres ont été brisés; quelques-uns ont même été déracinés.

Un ouvrier, qui passait hier soir, vers huit heures et quart, devant l'Hôtel-de-Ville a été renversé par la violence du vent.

Rue Sainte-Germain, un passant a reçu obliquement une tuile qui lui a enlevé son chapeau sans lui faire aucun mal.

Moins heureux que le précédent, M. X... a été frappé au bras, dans la rue St-Jacques, par une brique qui lui a fait une assez forte contusion.

Sur la Grande-Place, un enfant de sept à huit ans était poussé par le vent d'une manière irrésistible, sur un chariot qui était en marche. Grâce à la présence d'esprit du conducteur un accident a été évité.

Une femme qui portait sur l'épaule un paquet et que le vent gênait dans sa marche, est tombée sur le trottoir, rue de Lille. Elle s'est blessée à la hanche. Deux de ses compagnes l'ont reconduite chez elle.

VOL. — La police a procédé ce matin à l'arrestation d'un belge, nommé Louis Braven, âgé de 50 ans.

Braven est inculpé du vol de deux chemises et d'un pantalon de velours commis au préjudice de deux ouvriers logés chez M. Henri Verrille, cabaretier, rue du Haze.

DISPARITIONS. — Une jeune fille de 16 ans a quitté le domicile paternel depuis hier matin. Ses parents ne savent ce qu'elle est devenue; ils sont fort inquiets.

Jean-Louis Braye, jeune homme de 14 ans, a quitté ses parents depuis le onze de ce mois. La famille, très-anxieuse, nous a donné le signalement suivant :

Taille de 1 m 40 à 1 m 50 ; Vêtu d'une blouse noire; d'un pantalon gris recouvrant un pantalon bleu; chaussé de bottines.

ASSEMBLÉE RÉGIONALE DES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS. — Ce matin a eu lieu, dans la rue de Tournai, la première assemblée générale des comités et des cercles catholiques d'ouvriers.

La séance a été ouverte à 9 heures 1/2, sous la présidence de M. Ancel, ancien sénateur.

Dans un langage d'une élocution simplicité et d'une limpidité clarté, M. le président Ancel a rappelé le but poursuivi par l'œuvre des cercles. Il a exposé le programme des travaux du congrès et engagé ses membres à s'en tenir à des entretiens aussi simples que possibles. « Nous avons à travailler, a dit M. Ancel, avec la même simplicité que dans les séances ordinaires de nos comités. »

M. de Fransu a lu ensuite un très-substantiel rapport sur la situation actuelle de l'œuvre, dont il a fait un rapide et vive historique.

M. Scalbert, M. Ferron-Vrau et M. Adrien Gand, président du comité, ont ensuite successivement pris la parole pour exposer la situation des cercles catholiques à Lille.

Sur l'observation de M. le président et après avoir entendu MM. Graux et Cuvrois, on a arrêté certaines mesures, notamment en ce qui concerne la propagande par la presse.

M. Cuvrois et M. Thellier de Poncheville ont ensuite parlé des cercles catholiques d'Arras et de Valenciennes.

La séance a été levée à onze heures et demie, après la prière d'usage.

Une nouvelle réunion a lieu en ce moment.

CONSEIL DE PRÉFECTURE. — L'Officiel publie un décret désignant les conseils de préfecture chargés de remplir, pendant l'année 1884, les fonctions de vice-président. M. Arnaud de Franey pour le Nord, M. Lesenne pour le Pas-de-Calais, sont maintenus dans cet emploi.

ARMÉE. — Par décret inséré à l'Officiel de ce jour, sont nommés au grade de lieutenants (pour occuper des emplois de lieutenant en 2e) les sous-lieutenants : le régiment d'artillerie de forte resse, MM. Lelou, Arthur-Adolphe-Ernest; Ameloot, Charles-Henri, Deblock, Benjamin-Victor.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD DE LA FRANCE. — La prochaine Assemblée générale mensuelle, aura lieu Samedi 26 janvier, à trois heures, au siège de la Société, rue des Jardins, 29.

Voici comment est composé l'ordre du jour :

1° Correspondance; 2° Scrutin pour l'admission de nouveaux membres; 3° Scrutin pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration; 4° Nomination de la Commission des finances; 5° Distribution des jetons de lecture et de présence acquis au 31 décembre; 6° Objets divers.

Lectures :

7° M. Schmitt. — Analyse du beurre par le dosage des acides gras volatils; 8° M. Delebeque. — Épuration des eaux pour les chaudières à vapeur; 9° M. Corenwinder. — Expériences sur la culture des betteraves; influence des phosphates.

Le Petit Journal dit qu'il est arrêté en principe que le général Lallemand, commandant le 1er corps, à Lille, remplacera en Algérie le général Saussier, auquel un très-haut commandement serait confié, le cas échéant.

L'EXCURSION AUX CARRIÈRES DE LEZENNES. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la société de géographie de Lille organise, sous la direction de M. le professeur Goussier et de M. le docteur Lacroix, une excursion pour le dimanche 28 janvier, ayant pour but de visiter les carrières souterraines de Lezennes.

Le départ de Lille aura lieu, place de la Gare à une heure précise, par des voitures de tramways demandées à cet effet; en sera de retour à Lille vers cinq heures du soir.

Les sociétaires qui désirent prendre part à cette excursion sont priés d'envoyer leur adhésion à M. le docteur Lacroix, 30, rue Thiers, en indiquant le nombre des personnes qui les accompagneront. Les adhésions sont reçues jusqu'à vendredi 25, à quatre heures du soir.

Le rendez-vous est fixé à midi et demi, place de la Gare, où les cars stationneront. Le prix est fixé à 80 centimes par place d'aller et retour, de Lille à Hellemmes.

Les membres de la société qui préfèrent aller à Lezennes à pied ou en voiture particulière, pourront attendre le gros des excursionnistes à l'entrée du village vers Hellemmes, au devant de l'église (entre une heure et demi et deux heures moins un quart).

MORT D'UN GRAND ARTISTE LILLOIS. — Franchomme, l'illustre violoncelliste, est mort à Paris. Né à Lille en 1809, il partit, pour Paris, en 1825 et fut admis au Conservatoire dans la classe de Levasseur; la même année, il obtint le premier prix de violoncelle. L'année suivante, la place de violoncelle solo étant devenue vacante au Théâtre Italien, Franchomme concourut et l'obtint. Dès lors, sa réputation était faite, et il devint l'un des virtuoses les plus estimés de la capitale; ses qualités hors lignes lui valurent de se faire entendre aux concerts du Conservatoire où il obtint un éclatant succès.

Peu de temps après, il fut appelé à succéder à Levasseur, comme professeur au Conservatoire, et nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Notre illustre concitoyen fut l'un des fondateurs, avec Allard, des séances de musique de chambre, dont la réputation est européenne.

Depuis quelques années, Franchomme avait quitté sa classe et vivait près de sa fille; c'est chez elle qu'il est mort, après une courte maladie.

Franchomme avait deux frères : le plus jeune était violon à l'Opéra-Comique, et l'autre (un flûtiste distingué), fut ce malheureux garçon qui, après de Déjazet et n'osant le lui dire, se tua après lui avoir écrit qu'il ne pouvait vivre sans elle.

Elle fut très-touchée de la mort de Franchomme et lui fit élever le petit monument qui se trouve à l'entrée du cimetière de l'Est et qui porte cette simple inscription :

Une amie est passée par ici.

UN ACCIDENT DE TRAMWAYS a eu lieu mercredi matin dans la rue du Faubourg-de-Roubaix près la rue Blanche. Le car à vapeur a tamponné un camion de brasserie, lequel est allé buter sur la voiture de M. Castelain, docteur en médecine. Le cheval de M. Castelain s'est emporté et a accroché le véhicule de M. Billaut, manœuvre à St-Maurice. Il a été arrêté par M. Verdiers, qui s'est élançé à la tête de l'animal. Du choc qui résulte du coup de tampon, un garçon brasserie est tombé de son siège et a reçu quelques blessures. M. le docteur Castelain, dont la voiture a été presque entièrement brisée, lui a donné les premiers soins. L'essieu du véhicule de M. Billaut est brisé. Le domestique de M. Castelain, qui est également tombé sur le sol, s'est relevé sain et sauf.

LE DRAME DE LA PLACE DU THÉÂTRE. — L'état de M. Parent continue à être satisfaisant. Nous